

# Paroles Citoyennes

Octobre 2004 **Edito**



## Le saviez-vous ?

**Venelles** compte aujourd'hui près de 9000 habitants.

**Venelles** est l'une des communes fondatrices de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix. Elle a été créée ici en 1993 et comprenait alors 6 communes. La Communauté a succédé à l'Association des Communes du Pays d'Aix.

**Venelles** a un Conseil Municipal de 29 membres dont 8 adjoints et 5 opposants de gauche.

**Venelles** compte aujourd'hui 4 adjoints qui ont rendu leur délégation plus 3 à 5 Conseillers Municipaux, de l'ex-majorité qui s'opposent au maire. Motif : son « incapacité à gérer les affaires de la commune ».

**Venelles** est dirigée par un Maire qui n'a plus de majorité réelle, ni de crédibilité. 12 à 16 des 29 membres du Conseil Municipal, selon les délibérations, votent contre son type de fonctionnement qui insupporte.

**Venelles** traverse une crise : le Compte Administratif a été refusé, Le budget de l'eau et de l'assainissement a été refusé. Le Conseil Municipal refuse sa confiance au Maire en place.

**Venelles** est en crise et 2005 pourrait être dramatique pour le portefeuille des Venellois. Hélas...

**Hélas**, le maire refuse de démissionner comme le lui demande de nombreux membres de sa propre majorité et comme il s'y était engagé.

**Hélas**, Il n'y a plus d'unité donc plus de projets, plus de travaux, plus de politique de la ville à Venelles.

**Hélas**, sans politique de la ville, sans projets et sans vision éclairée : Venelles se meurt.

### Edifiant et insupportable

Le Maire convoque le personnel pour le « faire parler » devant un huissier et son (abusif) tribunal communal. Lamentable !

### Edifiant et Insupportable

Le Maire voudrait interdire l'entrée de la mairie à des élus de son ex-majorité... Vive la Démocratie...

**Démocratie bafouée, abus de pouvoir, manquement à la parole donnée, mensonges ou déguisement de la vérité au quotidien, fuite des cadres de l'administration : c'est là l'incompétence caractérisée du 1<sup>er</sup> Magistrat de Venelles.**

**C'est aujourd'hui une évidence partagée par la majorité des Venelloises et Venellois et de nombreux élus : de gauche mais aussi de son ex-majorité.**

### Sommaire

- Edito
- Conseil Municipal
- Le point sur...
- Le site internet des Venellois

**Pierre Morbelli**  
*Conseiller Municipal*

Directeur de la Publication : Dominique Tournié - Rédacteur en Chef: Pierre Morbelli - Comité de rédaction: Evelyne Coursol, Didier Desprez, Danièle Lambert, Jacques Lambert, Gérard L'Hévéder, Pierre Morbelli, Jean-Michel Richard.  
Paroles Citoyennes - N°6 Les Logis - 13770 Venelles  
parolescitoyennes@free.fr

Octobre 2004



# Conseil Municipal du 29 septembre 2004

Le Conseil débute à 18 h 40 et tous les Conseillers à l'exception de M. Quaranta sont présents ou représentés.

Un incident de début de séance donne la tonalité dans laquelle va se dérouler ce conseil : en préambule à l'ordre du jour Mme Caille, Adjoint démissionnaire, demande au maire « Y a t-il un huissier dans la salle ? ». Surpris, M. le Maire demande « Pourquoi cette question ? ».

Réponse de Mme Caille et de M. Fauris, Adjoint démissionnaire également :

« Comme cela est devenu une tradition, y compris pour le personnel municipal que de comparaître devant huissier à votre demande, nous nous posons la question... »

Bonjour l'ambiance !

En fait plusieurs délibérations, ( N° 2 « Demande de remise gracieuse des pénalités de retard sur la Taxe locale d'Équipement », N° 3 concernant le débroussaillage, N°7 et N°8 concernant les affaires scolaires, N° 12 et N°13 sur la culture) sont votées à l'unanimité ou presque. Mais d'autres affaires et en particulier, on s'en doute, la station d'épuration sud, la REVE et l'éclairage du Coteau sud ont donné lieu à de vifs échanges entre, d'une part, les conseillers toujours favorables au maire (avec lesquels collaborent MM. Bouillet et Briançon), d'autre part l'opposition interne à la majorité municipale et enfin l'opposition de gauche de la liste Venelles pour Vous menée par Pierre Morbelli.

Sur la Délibération N° 1 concernant la station d'épuration sud, on est une fois de plus dans la confusion, puisque ce dossier a pris un retard considérable et que le prix de l'opération a explosé entre 1999 et 2004. Pierre Morbelli s'interroge, à juste titre, sur le coût prévisionnel des travaux qui est passé en 5 ans de 4,6 millions de francs TTC à 2,277 millions d'Euros soient 15 millions de francs HT, une augmentation de 400% ! M. Fauris relève l'énormité de ce dérapage et insiste sur la nécessité de revoir ce dossier en profondeur.

Suit un vote à bulletins secrets, par 16 voix POUR et 12 CONTRE la demande de

subvention est adoptée.

La Délibération N°4 concernait l'éclairage du Coteau Sud ; là aussi passe d'armes entre les conseillers d'opposition de Venelles pour Vous et la majorité municipale favorable au maire auquel il est reproché de n'avoir rien fait entre 2001 et 2004 et de vouloir clore maintenant dans l'urgence un dossier financier pour planter des poteaux électriques qui vont dénaturer l'espace scénique et la destination initiale du site dédié à la culture et à l'expression artistique.

Mais c'est la délibération N° 6 « Conseil d'orientation et d'exploitation des activités de la Régie des eaux de Venelles-Modification de la composition des représentants du conseil municipal » qui a provoqué les plus vifs échanges. Face à la décision de M. le Maire de modifier sans raison la composition de ce conseil, M. Fauris fait remarquer qu'aucun des membres de ce conseil n'a démissionné et que la volonté de M. le maire d'y nommer de nouveaux membres apparaît bien comme une volonté d'exclure d'une instance consultative les acteurs de l'opposition interne. Pour M. Fauris comme pour Mme Coursol élue d'opposition de la liste Venelles pour Vous, il y a là une évidente volonté de supprimer toute transparence et de faire fonctionner cette Régie Municipale des Eaux dans l'opacité la plus complète.

Pierre Morbelli propose de laisser en place le conseil d'orientation et d'exploitation actuel, de rediscuter ultérieurement avec toutes les parties concernées d'une éventuelle nécessité de modification et de retirer cette délibération de l'ordre du jour.

**Par 25 voix POUR et 3 CONTRE (dont celle de M.Saez) la proposition de Pierre Morbelli est adoptée, la délibération retirée et M. le Maire mis très largement en minorité dans sa volonté de faire voter aux forceps une nouvelle composition de ce Conseil d'Orientation et d'Exploitation**

Après différentes interventions annexes et les questions diverses notamment sur la sécurisation de la RN 96 au passage à niveau, la séance est levée à 21 heures.

Prochain Conseil Municipal le 21 octobre 2004

Paroles Citoyennes



## Résultats des votes des délibérations du Conseil Municipal du 29-09-2004

| N° Délibération | Intitulé   | Votes Pour   | Votes Contre | Abstentions |
|-----------------|--|--|--------------|-------------|
| 1               | <b>FINANCES</b><br><i>Demande de subvention pour l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration des Logissons à Venelles</i>   | 16   | 12           | 0           |
| 2               | <b>FINANCES</b><br><i>Demande de remise gracieuse des pénalités de retard de paiement sur la Taxe Locale d'Équipement</i>  | 24   | 4            | 0           |
| 3               | <b>TRAVAUX</b><br><i>Avenant n°1 à la convention entre la Commune de Venelles, la Communauté du Pays d'Aix et la Mission Locale Jeunes du Pays d'Aix pour la réalisation de travaux de débroussaillage et l'aménagement des espaces forestiers sur la commune objet de la délibération n°184/2003 du 18 septembre 2003.</i>                  | 28<br>Unanimité  | 0            | 0           |
| 4               | <b>TRAVAUX</b><br><i>Avenant n°1, Entreprise GTMH, concernant l'éclairage du Coteau Sud.</i><br>Avenant financier en moins value de 1127 € HT. L'éclairage des contremarches de l'amphithéâtre du Coteau Sud est abandonné (fils volés et gaines écrasées). En remplacement : mise en place de 2 poteaux supplémentaires d'éclairage public. | 16   | 5            | 7           |
| 5               | <b>URBANISME</b><br><i>Préemption sur le terrain de Mme REYNAUD Colette, sis Quartier des Logissons, derrière la crèche des « P'tits Loups »</i><br>100000€ HT pour 1129m <sup>2</sup> + 429m <sup>2</sup> (=1558m <sup>2</sup> ).<br>Soit 504 F TTC le m <sup>2</sup>   | 28<br>Unanimité avec réserve de Pierre Morbelli qui veut une discussion avec les Domaines  | 0            | 0           |
| 6               | <b>REGIE DES EAUX DE VENELLES (R.E.V.E.)</b><br><i>Conseil d'orientation et d'exploitation des activités de la Régie des Eaux de Venelles - Modification de la composition des représentants du Conseil Municipal</i>  | 25 POUR la proposition de Pierre Morbelli afin de retirer la délibération<br>3 CONTRE (dont Jean-Pierre Saez)<br><br>Résultat : La délibération est retirée et une réunion plénière doit rapidement être convoquée |              |             |
| 7               | <b>AFFAIRES SCOLAIRES</b><br><i>Aide au départ en classes rousses - Demande de subvention au Conseil Régional PACA</i>   | 28<br>Unanimité  |              |             |
| 8               | <b>AFFAIRES SCOLAIRES</b><br><i>Tarifs des repas servis aux élèves des écoles maternelles et primaires de la Commune - Variation au 1<sup>er</sup> septembre 2004.</i>   | 28<br>Unanimité  | 0            | 0           |
| 9               | <b>AFFAIRES SCOLAIRES</b><br><i>Restauration collective - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics - exercice 2003.</i>   | 23   | 0            | 5           |
| 10              | <b>PERSONNEL</b><br><i>Régime indemnitaire des agents municipaux</i>   | 28<br>Unanimité malgré quelques réserves   |              |             |
| 11              | <b>Chorale du Cercle d'Or - Rémunération des intervenants</b>  | 24   | 0            | 4           |
| 12              | <b>CULTURE</b><br><i>Convention de partenariat culturel avec le Conseil Général - Saison 13 2004/2005.</i>   | 28<br>Unanimité  | 0            | 0           |
| 13              | <b>CULTURE</b><br><i>Bibliothèque Municipale - Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2005.</i>  | 28<br>Unanimité<br>Avec proposition de Danielle Bigeard (Venelles pour Vous) de gratuité pour les familles et enfants en difficulté sociale.   | 0            | 0           |



## Le point sur...

La RN 96 est la colonne vertébrale de notre commune. Tous les déplacements, qu'ils soient d'ordre privé, professionnel ou liés à l'activité économique y transitent.

C'est peu dire qu'au cours des années et avec le développement du nord aixois la circulation des véhicules y est en croissance continue malgré l'ouverture de l'axe autoroutier.

Des avancées significatives ont été réalisées pour améliorer cet état de fait, en particulier les deux principaux ronds-points (oublions par pudeur le... « provisoire » face au garage Iveco) ou plus récemment l'accélération de la desserte des bus. Ne nous trompons pas, une telle mesure ralentira peut-être la croissance des flux mais la circulation des véhicules continuera de croître en liaison avec l'urbanisation du nord de la communauté et le développement des activités économiques.

C'est pourquoi un certain nombre d'aménagements s'imposent et deux particulièrement pour lesquels il y a urgence.

### **Il faut tout d'abord rouvrir sans délai la gare ferroviaire.**

Cette décision permettra d'une part de réduire le trafic de transit vers Aix et Marseille en offrant une solution alternative et d'autre part de sécuriser le passage à niveau puisque les trains arriveront ou partiront à petite vitesse. Cette remise en activité devra s'accompagner d'aménagements annexes, (passerelle pour piétons et parking), les anciens bâtiments en tôle, d'une autre époque, propriété de l'ex SNCF n'ayant plus leur place dans cette zone d'activité.

Dès 2001 Venelles pour Vous, liste

conduite par Pierre Morbelli, s'était prononcée pour la réouverture de la gare, action stoppée par M. Saez, et trois ans plus tard le dossier n'a pas avancé d'un millimètre faute de volonté politique certes mais à cause aussi des résistances à l'intérieur même des conseillers autoproclamés en aménagement communal, conseillers pour lesquels il est urgent de ne rien faire.

Il faut ensuite, et c'est la seconde mesure, **interdire le « tourne à gauche »** sur l'ensemble de cette route nationale depuis le hameau des Logissons jusqu'au rond point des Michelons.

L'interdiction de « tourne à gauche » cela veut dire que quel que soit l'endroit où on s'engage sur la Nationale on tourne obligatoirement à droite et on va changer de sens de circulation au rond point le plus proche ; on ne coupe plus les deux voies de circulation et on supprime les risques de chocs perpendiculaires particulièrement dramatiques.

C'est une mesure bien connue de tous les aménageurs pour sécuriser les axes accidentogènes et là aussi il faut s'étonner que personne ni dans l'équipe municipale (équipe ? vous avez dit équipe!) ni dans les conseillers patentés n'ait fait de propositions en ce sens.

Grâce à ces suggestions concrètes et efficaces, **Venelles pour Vous**, continue sereinement en cette période de chaos municipal à se soucier du bien être des Venellois et à faire des propositions de bon sens pour améliorer leur vie quotidienne.

**Jacques Lambert.**

*Venellois*



## Le site internet des Venellois

<http://venellespournous.free.fr>

Paroles citoyennes et Venelles pour Vous ont mis en ligne un site internet destiné aux Venellois.

Vous y trouverez des **informations pratiques sur Venelles, un calendrier des manifestations culturelles, sportives et associatives venelloises, des photos, l'actualité de la vie municipale...**

Le site, qui est d'ores et déjà en ligne, s'enrichira au cours des semaines à venir.

**Un forum**, qui se veut un lieu d'échange courtois, est également en place avec une section de **petites annonces gratuites**

**venelloises.** Vous pourrez y déposer vos demandes ou vos offres, gratuitement, dans différentes catégories : emploi, immobilier, véhicules, animaux, divers.

Ce site internet étant le vôtre, toutes informations, suggestions et conseils permettant de l'enrichir et de l'améliorer seront, bien entendu, les bienvenus.

A bientôt sur

<http://venellespournous.free.fr>